

Les crédits

Nous finirons bien par apprendre la vérité en cette matière. M. Stevens va peut-être écrire un livre un jour pour faire toute la vérité là-dessus. Mais nous savons que. . .

M. Epp: Il n'a même pas participé aux négociations sur l'accord.

M. Gardiner: Il n'a pas participé aux négociations. Eh bien, M. Stevens écrira peut-être un livre et nous apprendrons la vérité sur cette affaire du dollar plus élevé.

Hier soir, pendant les discussions à la Chambre au sujet des droits de douane sur le bois d'oeuvre, un sujet que je connais fort bien, alors que nous traitons du fait que la hausse de la valeur du dollar est une des causes du marasme qui sévit dans l'industrie forestière du Canada, le gouvernement s'est dit d'avis que le responsable est le protocole d'entente touchant lesdits droits de douane. Eh bien, le responsable, c'est bien la hausse du dollar canadien qu'a provoquée notre le gouvernement avec la bénédiction des Américains.

On se demande pourquoi le gouvernement a fait une chose pareille. On devrait peut-être lire les mémoires de Ronald Reagan ou quelque chose comme ça pour comprendre le raisonnement du gouvernement. De l'avis des membres de ce gouvernement, la libéralisation de. . .

[Français]

Le président suppléant (M. DeBlois): Plusieurs députés veulent poser des questions et faire des commentaires. C'est pour cela que je suis obligé d'interrompre l'honorable député. La parole est à l'honorable député de Sarnia—Lambton.

[Traduction]

M. Ken James (secrétaire parlementaire du ministre du Travail): Monsieur le Président, j'ai remarqué que l'amendement proposé par le NPD ajouterait à la motion les mots suivants: «d'une façon plus précise, en réaffirmant son engagement initial à un financement fédéral correspondant à 50 p. 100 des coûts provinciaux des soins de santé».

L'orateur précédent a essentiellement dénigré le gouvernement fédéral.

• (1710)

Le NPD nous propose ce genre d'amendement qui entraînerait le rétablissement du partage de toutes les dépenses provinciales au titre de la santé. Cela coûterait en tout 5,4 milliards de dollars.

Le député se rend-il compte que ce montant remplacerait fort probablement tous les fonds que les provinces

consacrent aux soins de santé? Le député peut-il dire aux Canadiens en toute honnêteté où son parti trouvera cette somme de 5,4 milliards de dollars que le gouvernement devrait dénicher si l'amendement qu'il appuie est adopté? Que fera-t-il? Qu'il le dise honnêtement aux Canadiens. Éliminerait-il certains programmes, comme le programme de lutte contre l'analphabétisme? Mettra-t-il sur pied des programmes de création d'emplois? Ira-t-il puiser ces fonds dans les allocations familiales? Qu'il dise aux Canadiens où il puisera 5,4 milliards de dollars. Dans la recherche, ou le Plan vert peut-être? Pour une fois dans votre vie, dites clairement aux Canadiens où vous trouverez cet argent. Il est facile de présenter ce genre d'amendements.

Il est temps que le NPD, au lieu de dénigrer notre gouvernement, qui consacre 42 milliards de dollars par année à la mise en valeur des ressources humaines, ce qui comprend des services de santé et l'enseignement, dise enfin aux Canadiens où il trouvera cet argent.

M. Gardiner: Monsieur le Président, mes collègues et d'autres députés m'ont prodigué plein de conseils sur la réponse à donner au député.

Premièrement, il est malheureux que le premier ministre ne soit pas ici en ce moment, puisque c'est lui qui a parcouru le pays en 1983 en disant que le gouvernement fédéral devrait tenter de financer au moins à 50 p. 100 les soins de santé. Quand le premier ministre reviendra à la Chambre, son député lui demandera certainement de préciser sa position à ce sujet.

Le député me demande: où allez-vous trouver cet argent? J'ai deux brèves réponses à lui fournir. Je demanderais le consentement unanime des députés d'en face pour approuver une motion modifiant le budget de façon à éliminer les déductions de frais de représentation, ce qui rapporterait 1,1 milliard de dollars au gouvernement du Canada, et je supprimerais l'indemnité journalière de 153 \$ aux sénateurs. Consacrons plutôt cet argent aux soins de santé.

[Français]

Le président suppléant (M. DeBlois): À l'ordre. J'invite les honorables députés à revenir au sujet qui est devant la Chambre.

[Traduction]

M. Peter L. McCreath (secrétaire parlementaire du ministre d'État (Finances et Privatisation)): Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir la possibilité de participer à ce débat. Je félicite le député de Winnipeg—Nord d'avoir soulevé cette question très importante pour qu'elle soit discutée aujourd'hui à la Chambre. Il ne fait aucun